3956

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

CILSS - DOCUMENTATION

CERPOD
INSAH-CILSS

Working paper

N° 3 – Novembre 1989

La démographie historique de l'Afrique Coloniale : exemple de données et éléments de critique

Dennis D. Cordell et Nassour G. Ouaidou

INTRODUCTION

L'étude de l'histoire démographique des pays du Sahel pendant l'époque coloniale permet, plus que pour la période antérieure, une appréciation quantitative de la population. Les administrations coloniales avaient grand intérêt à se renseigner sur les caractéristiques des sociétés placées sous leur tutelle. Conservées dans les divers fonds coloniaux en métropole - en France, en Grande Bretagne et au Portugal - aussi bien que dans les archives nationales des pays de la sous-région (Républiques du Tchad, du Niger, du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert) la grande majorité des données démographique de l'époque coloniale n'ont pas été exploitées d'une façon systématique jusqu'à présent.

La publication du répertoire Sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives (1816-1960) de Saliou MBAYE (1986) [3] marque une avance sensible dans la quête d'une meilleure compréhension de l'évolution démographique de la sous-région. Etant donné le ravage des ans, tout chercheur devrait travailler avec des données nécessairement incomplètes. Il en résulte quelquefois des informations collectées tous azimuts, souvent d'une qualité inégale. Ce répertoire, produit de recherches dans les archives nationales de la sous-région aussi bien que dans les archives d'une ancienne métropole, résume dans un seul ouvrage des dossiers qui portent sur la matière de la population. Il sera dorénavant un outil préalable pour des démographes, des historiens, des archivistes, et d'autres qui s'intéressent à comprendre l'état de "la question démographique" au Sahel.

En même temps, il faut se rappeler que n'importe quel travail scientifique, qu'il soit démographique, historique, géographique ou autre, devrait se fonder sur des données valables - du moins aussi valables que possible. D'où cette préoccupation de faire un survol des sources et leur critique.

Le présent texte se divise en deux grands volets. Le premier fait un tour des données relevées des Archives nationales du Tchad qui portent sur la population à l'époque coloniale, comme façon d'illustrer la richesse des informations existentes. La seconde partie identifie plus particulièrement quelques problèmes techniques généraux relatifs aux statistiques démographiques collectées pendant cette période, en introduisant dans la discussion certains commentaires sur la possibilité d'appliquer à ces données des méthodes d'ajustement développées pour les données contemporaines (c'est-à-dire, des données réunies au cours des études entreprises depuis les années 1950, début des enquêtes démographiques proprement dites, et qui sont conformes aux normes des techniques actuelles ; pour des études du problème, voir BRASS, et Al. 1968). Enfin, dans une brève conclusion, nous discutons les perspectives pour des recherches dans le domaine de la démographie historique des pays du Sahel.

---

[3] Etudes et Travaux du CERPOD, No 9, 1986.

EXPLOITATION DES SOURCES ANCIENNES : LE CAS DU TCHAD

Le Tchad, comme la plupart des pays sahéliens, qu'ils soient d'anciennes colonies françaises, anglaises ou portugaises n'a de tradition censitaire - c'est-à-dire une histoire des recensements effectués selon les normes démographiques contemporaines - qu'à partir des années 1960. Les chiffres connus de la population avant ces années proviennent des estimations ou des comptages des administrations coloniales, constituant les seules sources de référence.

L'évaluation générale de ces sources coloniales faisant l'objet d'un paragraphe à part, nous ne discuterons que de leur exploitation. Maintenons tout de même deux préoccupations principales. La première est relative à la population de base. Les démographes distinguent généralement deux types de population. La population dite de droit ou de jure, et la population de fait ou de facto. Ces deux concepts, s'ils arrivent à être mal appréhendés peuvent être source d'erreurs dans toute série constituée. En effet, par population de jure on entend la population résidente (les personnes résidentes présentes et absentes lors du dénombrement), et par population de facto, la population présente lors du dénombrement (personnes résidentes présentes et non-résidentes en visite dans la localité du dénombrement).

Il se pose ici une difficulté corollaire non des moindres, celle de définition de la notion de résidente. Ces notions étaient-elles dans les préoccupations de l'adminitration coloniale ? En d'autres termes, à quelle population se rapportaient les chiffres issus des comptages coloniaux des populations ?

La seconde préoccupation a trait à l'aire géographique à l'intérieur de laquelle évoluent les populations dénombrées. Sous cet angle, il faut voir deux aspects du problème. Le premier se rapporte aux différentes modifications intervenues dans les tracés frontaliers du fait de l'héritage legué par la colonisation (héritage d'accords internationaux entre deux puissances colonisatrices aussi bien que héritage provenant de textes portant sur l'organisation des territoires d'une même puissance). Le deuxième aspect repose, pour un même pays, sur la contexture géographique des différents comptages ou recensement effetués. En effet, lorsque l'on se penche sur l'évolution passée de la population d'un pays donné, il ne faut pas perdre de vue tous ces aspects de la question, sans quoi l'on ne pourra disposer de séries homogènes sur un même ensemble.

Pour revenir à l'objet du présent paragraphe, signalons que l'exploitation des archives anciennes pour le cas du Tchad a été effectuée dans le cadre d'études monographiques nationales commanditées par le Groupe de démographie africaine.

Description des Sources

Au Tchad, jusqu'à une date récente (1979), la conservation des archives nationales est confiée aux deux départements ministériels de l'Intérieur (pour les archives d'après l'indépendance), et de l'Education nationale (pour les archives d'avant indépendance, entreposées au Musée national à N'Djaména).

Il existe également un fond domcumentaire assez important au niveau des administrations, mais la conservation de ces documents laissent à désirer.

Toutefois, ces fonds constituent des sources assez utiles pour des études de cas régionales. Parmi les archives qui étaient conservées au Musée national, les rapports annuels du Lieutenant-Gouverneur, ainsi que ceux des chefs de région et de district constituaient les principales sources d'informations sur l'effectif de la population et sa répartition selon certaines caractéristiques (géographique, sexe, imposabilité). L'âge n'étant jamais relevé sur le cahier de recensement, aucune donnée ne se rapporte à cette variable. Le modèle de la fiche de recensement du village, document de collecte et source de base de l'information, repartissait la population du village uniquement en imposables (adultes selon le sexe et les modalités mariés ou célibataires), et non-imposables (mineurs, vieillards, et infirme selon le sexe). De ce fait, il a été difficile d'évaluer la répartition de la population par âge.

Les Résultats

Le Tableau 1 donne pour les années 1938 à 1957 les séries d'effectifs de la population tchadienne. La première série provient des évaluations administratives. Quant à la seconde série, elle est le fruit d'une retrospection de l'effectif de la population issu de l'enquête démographique de 1965 et auquel ont été appliqués des taux de croissance estimés pour les périodes indiquées à la colone du tableau, taux qui proviennet d'une étude du Secrétariat d'Etat français aux Affaires étrangères (1970)

Tableau 1
Evolution de la population totale du Tchad,
1938 - 1957
(en 1 000 habitants)

Année	Evaluation administrative	Evaluation par rétrospection	Taux de croissance appliqué (en %)	Différence entre évaluation (en %)
1938	1.575,0	2.318	0,7	- 32,1
1939	1.586,2	2.334	0,7	- 32,0
1940	1.552,2	2.351	0,7	- 34,0
1941	1.656,1	2.378	1,17	- 30,4
1942	1.683,3	2.406	1,17	- 30,0
1943	1.847,8	2.434	1,17	- 24,1
1944	1.840,9	2.463	1,17	- 25,3
1945	1.911,3	2.491	1,17	- 23,3
1946	2.010,6	2.521	1,17	- 20,2
1947	2.097,7	2.550	1,17	- 17,7
1948	2.168,5	2.580	1,17	- 16,0
1949	2.238,5	2.610	1,17	- 14,2
1950	2.250,2	2.642	1,17	- 14,8
1951	2.249,4	2.672	1,47	- 15,8
1952	?	2.718	1,47	-
1953	?	2.759	1,47	-
1954	2.441,7	2.799	1,47	- 12,8
1955	2.516,1	2.841	1,47	- 11,4
1956	2.579,3	2.882	1,47	- 10,5
1957	2.574,6	2.925	1,47	- 12,0

Source : Tableau compilé à partir des données des Archives nationales du Tchad, repris dans Groupe de démographie africaine 1982, 1984.

Tableau 1

Evolution de la population totale du Tchad,
1936 - 1972
(en 1 000 habitants)

Année	Evaluation administrative	Evaluation par rétrospection	Taux de croissance appliqué (en %)	Différence entre évaluation (en %)
1938	1.975,0	2.328	0,7	- 32,1
1939	1.586,2	2 384	0,7	- 32,0
1940	1.552,2	2.351	0,7	- 34,0
1941	1.656,1	2.376	1,17	- 30,4
1942	1.683,3	2.405	1,17	- 30,0
1943	1.847,8	2.434	1,17	- 24,1
1944	1.810,9	2.463	1,17	- 25,3
1945	1.913,3	2.492	1,17	- 23,2
1946	2.010,6	2.521	1,17	- 20,2
1947	2.027,3	2.550	1,17	- 17,7
1948	2.168,5	2.580	1,17	- 16,0
1949	2.238,5	2.610	1,17	- 14,2
1950	2.250,2	2.642	1,17	- 14,8
1951	2.249,4	2.672	1,47	- 15,8
1952	?	2.713	1,47	-
1953	?	2.753	1,47	-
1954	2.441,7	2.799	1,47	- 12,8
1955	2.816,1	2.841	1,47	- 11,4
1956	2.979,3	2.889	1,47	- 10,5
1957	3.074,6	2.925	1,47	- 12,0

Source : Tableau comparé à partir des données des Archives nationales du Tchad, reprises dans Europe de démographie africaine 1982, 1984.

Afin de parvenir a une homogénéisation des deux séries, nous avons dû les faire débuter à partir de l'année 1938, année où les limites actuelles du territoire national ont été définitivement fixées.

Si l'on accepte comme correctement évalués l'effectif de la population issu de l'enquête de 1964, et les taux d'accroissement estimés par le Secrétariat d'Etat français aux Affaires étrangères, le Tableau 1 indique une sous-estimation de la série de l'évaluation administrative. Cette sous-estimation diminue avec le temps et indique probablement une amélioration dans les comptages administratifs. Comme le montre le Tableau 2, ces taux se situent dans la fourchette des taux calculés pour les autres pays.

Tableau 2
Taux de sous-estimation, quelques pays africains

Pays	Taux et année(s)
Botswana	32% (1956)
Congo	14% (1957)
Côte-d'Ivoire	14% (1936), 18% (1946)
Ghana	entre 9% et 20% (1921)
Haute-Volta	23% (1960)
Madagascar	25% (1900), 12% (1950)
Mauritanie	38% (1946)
Ouganda	15% (1921)
Tanzanie	30% (1921), 16% (1931)
Togo	18% (1957)
Zaire	24% (1925), 13% (1930)

Source : Groupe de démographie africaine 1984, 2, 348.

Nonobstant ce niveau élevé de sous-estimation, on ne peut que reconnaître l'intérêt de telles sources pour le démographe, l'historien, ou d'autre spécialiste en sciences humaines, surtout lorsqu'il s'agit d'étudier l'évolution passée des populations sahéliennes.

EVALUATION GENERALE DES SOURCES COLONIALES SUR LES POPULATIONS AFRICAINES

Problèmes d'ordre général :

Surestimation ou sous-estimation ?

Dans un sens, le problème principal qui s'est présenté aux autorités coloniales en Afrique était très simple, mais pourtant difficile à résoudre. Il s'agissait des conquêtes qui ont mis les Européens en contact avec des sociétés très différentes des leurs. En même temps, l'inquiétude pour le contrôle, et le souci de "mettre en valeur" aussi vite que possible des colonies quelquefois acquises sans soutien du grand public exigaient deux politiques (pour les colonies françaises voir Sarraut 1923 passim.). Premièrement, il fallait des renseignements assez détaillés sur les populations 'colonisées", leurs caractéristiques, leurs tailles,

leurs structures. Une fois réunies, ces renseignements permettaient l'élaboration d'une deuxième politique :la formulation d'une stratégie pour l'extraction d'une force de travail de ces sociétés pour les "oeuvres coloniales".

Ainsi, nous observons que les politiques "démographiques" coloniales étaient, plus que tout autre chose, des politiques de main-d'oeuvre. Cette optique, dans laquelle procédait les collectes d'information démographique, a influencé la qualité et les caractéristiques de ces données. Par conséquent n'importe quelle étude de l'histoire démographique de l'Afrique coloniale devrait débuter par une critique globale du système qui a produit les statistiques elles-mêmes.

Dès les conquêtes, il était très important de connaître la taille des populations coloniales. En même temps, ces dernières auraient été les moins connus justement à ce moment qui suivait de très peu les premiers contacts entre Européens et Africains. Il n'est donc pas étonnant que ces premières estimations fassent souvent défaut.

Des caractéristiques particulières des premières missions ont également contribué au phénomène de la surestimation. Celles-ci ont habituellement suivi les anciennes routes de commerce - soit par fleuve, soit par terre - qui passaient le plus fréquemment par les régions les plus peuplées, ce qui a donné une vision exagérée de la densité de la population (Nations-Unies 1953, 14; ou, pour l'Afrique centrale, Samarin 1986). Le géographe français Sautter suggère qu'ils avaient en plus l'intérêt à surestimer la population pour impressioner leur grand public en Europe (Sautter 1966, 1, 19).

Tandis que la surestimation provenait en partie de vraies erreurs de calcul, elle était ègalement le produit du stéreotype qu'avaient les Français (et les autres Européens) d'Afrique : pays fécond rempli de richesse naturelle de toutes sortes y compris les êtres humains (pour une étude de ce phénomène, voir Baudet 1965).

Avant de procéder, il faut noter cependant qu'un débat s'est annoncé ces dernières années autour de la sur- et de la sous-estimation des populations coloniales. Au niveau local, par exemple, les administrateurs avaient tendance dans leurs rapports à se plaindre d'une sous-estimation. Ce point de vue est appuyé par des recherches de Coquery-Vidrovitch (1985, 46) qui suggèrent que la population globale des colonies françaises et autres a fortement diminué au cours des conquêtes; ainsi, nous pourrions poser l'hypothèse d'un peuplement plus grand au moment de contact. Coquery-Vidrovitch note que la violence elle-même, accompagnée par la politique de collecte obligatoire des matières premières et celle du travail forcé, et par l'extension des maladies épidémiques auraient décimé certaines des populations africaines.

D'autre part, parlant par exemple d'une étude antérieure (Cordell et Gregory 1982) sur le recrutement de la main-d'oeuvre au Burkina Faso pendant l'époque coloniale, Gervais suggère qu'il y avait, au contraire, tendance à gonfler certaines estimations (Gervais 1983, 102-3) :

(Il y avait) une réelle volonté chez les administrateurs de cercles d'adhérer aux préoccupations de leur supérieur hiérarchique, et ainsi plier la "réalité" aux affirmations optimistes.

En réponse à cette critique, les auteurs ont confirmé en partie la conclusion de Gervais. Les recherches ultérieures suggèrent néanmoins l'importance d'éviter une approche "à prioriste" face aux données coloniales qui ne considèrent qu'une alternative. Certes, la réalité africaine était multiple (Cordell et Gregory 1983, 105).

Mais l'administration n'ignorait pas le problème. En Afrique centrale, par exemple, le Gouverneur-Général déjà en 1915 qualifiait de tels témoignages de "vagues et incomplets, recueillis autrefois par les explorateurs au hasard de leurs déplacements" (Merlin 1915, 282-84).

De plus, il est clair que la qualité des estimations dépendait, du moins en partie, de la forme d'administration coloniale. Dans les régimes coloniaux où il y avait des structures administratives hiérarchiques à l'époque précoloniale, les autorités coloniales avaient tendance, surtout dans les premières décennies, à les gouverner d'une façon plus indirecte. Par conséquent, les régimes coloniaux avaient des connaissances démographiques moins détaillées sur les populations sous leurs tutelles. Surveillant l'état des renseignements en Afrique centrale, par exemple, Sautter suggère que les estimations des populations, surtout des sociétés acéphales de petite taille, avaient une plus grande valeur que celles des sociétés centralisées (et gouvernées souvent indirectement) de la grande savane de l'Afrique occidentale (Sautter 1966, 1, 20).

Il y avait d'autres malentendus sur l'organisation des sociétés africaines. Pour ne citer qu'un exemple qui avait des implications importantes pour la collecte de données démographiques : dès l'imposition de l'autorité coloniale, on a assisté aux débats sur le nombre moyen d'habitants par case. Le calcul de cette moyenne avait une certaine importance, étant donné que les premières estimations de la population se basaient sur ce qu'un manuel des Nations Unies appelle " des données conjecturales" (Nations Unies 1953, 12, 17), dans ce cas le nombre de cases par village, multiplié par le nombre moyen de personnes qui les habitaient. En Afrique francophone du moins ce n'est que dans les années 1920 que des administrateurs ont commencé à avoir une appréciation plus précise de l'organisation spatiale des ménages africains, qui en général habitaient plusieurs cases.

Suite à ces critiques plutôt sombres, comment procéder ? Y-a-t-il des moyens d'éviter, ou de corriger des sur- et des sous-estimations des populations africaines de l'époque coloniale ? Sans vouloir allonger une communication déjà longue, nous nous limiterons à quelques reflexions. Premièrement, il faut profiter de ce que les enquêtes et les recensements "contemporains" nous ont appris au sujet de ces problèmes. De temps à autre au cours de cet essai, nous soulevons des observations faites des données

contemporaines. Celles-ci pourraient nous sensibiliser aux problèmes potentiels et nous donner même des indications de l'ordre de correction demandé. Ces précisions pourraient aboutir même aux corrections des données brutes.

Deuxièmement, il nous semble également important (et possible) de prendre des données contemporaines et par la suite de faire des projections à rebours (des rétrojections). A cet égard, il nous paraît essentiel de faire plusieurs rétrojections selon les hypothèses respectivement d'une croissance basse, moyenne, ou élevée. Décomposer la population globale en grands groupes d'âge avant de faire des rétrojections nous paraît également important, étant donné des niveaux de mortalité plus élevés des enfants. Nous conseillons une lecture de la discussion des projections dans le récent Manuel de Yaoundé pour des idées plus développées à ce sujet (Gendreau et al. 1985, 245-48, et surtout 248-65).

Troisièmement, si la nature des données passées le permet, des techniques d'ajustement, d'évaluation et d'estimation dites indirectes peuvent leur être appliquées. Nous pensons notamment à l'évaluation de la qualité des données sur le sexe et l'âge, et à l'ajustement de la structure par âge. Même si les données nationales ne peuvent permettre l'utilisation de ces nouvelles techniques, leur application à des données locales ou régionales ne manquera pas d'intérêt pour la qualité des données nationales.

Quatrièmement, il est très important de jumeler notre compréhension quantitative du passé à une appréciation qualitative de l'évolution de la population, y compris une connaissance des contextes historiques et social dans lesquels elle a évolué. Comme le suggère Thibon (1987), il faut bien se garder d'accepter sans critiquer l'hypothèse sous-entendue des "retrojections", c'est-à-dire que les populations ont évolué de façon tout-à-fait régulière dans le passé. Alors que ce n'était pas toujours (ou même peut-être souvent) le cas. Là où nous avons des images lucides du passé démographique, nous voyons qu'il y avait des fluctuations fréquentes et majeures (eg., dans l'est de l'Oubangui-Chari, l'actuelle République Centrafricaine ; au Burundi, ou en Tanzanie ; voir Cordell 1983, 1985, 1986; Thibon 1987; Turshen 1985 Sous-presse (1987); Cordell et Gregory Sous-presse (1987). Il faut ainsi doser nos conclusions basées sur les données quantitatives (aussi bien que leur ajustement) avec d'autres types d'informations.

Problèmes des frontières

Les frontières actuelles des états africains dans leur très grande majorité ont été l'objet de multiples marchandages et modifications. Depuis la célèbre conférence de Berlin (15 Novembre 1884 - 26 février 1885) qui a vu le partage du continent africain entre les différentes anciennes puissances colonisatrices (principalement France, Grande Bretagne, Allemagne, Belgique) et la ruée vers de nouvelles conquêtes de territoires, de nombreuses modifications des tracés frontaliers ont été monnaie courante. Les frontières héritées de la colonisation par les Etats africains indépendants sont donc le fruit de ces divers marchandages (Ki-Zerbo 1978; Suret-Canale 1964).

Comme souligné plus haut, cet héritage est de deux sortes : accords internationaux entre puissances colonisatrices, et délimitations frontalières entre les colonies d'une même puissance. Les Etats constituant le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) n'ont pas échappé à cette règle. L'étude de l'évolution passée d'une population allant de paire avec celle des modifications du contour du territoire sur lequel a évolué cette population, nous ne pouvons dans le cadre de ce travail ne pas nous pencher sur cette question. Sans étendre l'exemple à l'ensemble des pays sahéliens, nous ne traiterons que des deux cas du Tchad et du Mali.

Pour ces deux pays, les contours territoriaux ont commencé à se dessiner pour le premier en 1894 avec l'accord franco-allemand, et pour le second à partir de 1890 lorsque la colonie du Haut-Sénégal-Niger, qui deviendra en 1891 le Soudan français, acquiert son autonomie administrative et militaire vis-à-vis de la colonie voisine du Sénégal. Depuis ces dates, de nombreuses modifications sont intervenues dans ces tracés, modifications que nous essayons d'inventorier dans les 3 et 4. Au vue des différentes dates et sans prétendre à l'exhaustivité de l'inventaire que donnent les deux tableaux, les tracés actuels des deux pays n'ont été définitivement fixés, pour le Tchad qu'en 1937, et pour le Mali en 1947. A quelle date donc faire démarrer l'étude de l'évolution de la population dans ces cas ? A partir
de 1937 et 1947, ou de 1894 et 1890 ? Telle est le genre de question à ne pas perdre de vue lorsque l'on entreprendra des recherches sur l'évolution passée d'une population. Les deux tableaux suivants présentent d'une façon concrète la complexité du problème.

Tableau 3
Evolution dans les tracés frontaliers du Tcahd

Territoires concernés	Héritage du changement Accords Internationaux	Décrets administratifs coloniaux	Année	Observations
Tchad Cameroun	x	-	1894	F-A 1ère frontière
Tchad-Cameroun	x	-	1908	F-A 2ème frontière
Tchad-Cameroun	x	-	1911	F-A 3ème frontière
Tchad Cameroun	x	-	1919	Traité de Versailles, 4ème frontière
Tchad-Lybie	x	-	1899	F-GB, 1ère frontière
Tchad-Lybie	x	-	1919	F-GB, 2ème frontière
Tchad-Soudan	x	-	1898-1899	F-GB 1ère frontière
Tchad-Soudan	x	-	1919	F-GB 2ème frontière
Tchad-Nigéria	x	-	1898	F-GB 1ère frontière
Tchad-Nigéria	x	-	1906	F-GB 2ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1900	1ère frontière
Tchad-RCA	-	x	1906	2ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1910	3ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1925	4ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1932	5ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1934	6ème frontière
Tchad-RCA	-	x	04-12/1936	7ème frontière

Tableau 1

Evolution dans les tracés frontaliers du Tchad

Territoires concernés	Héritage du changement		Année	Observations
	Accords internationaux	Décrets administratifs		
Tchad-Cameroun	x	-	1894	F-A 1ère frontière
Tchad-Cameroun	x	-	1908	F-A 2ème frontière
Tchad-Cameroun	x	-	1911	F-A 3ème frontière
Tchad-Cameroun	x	-	1919	Traité de Versailles, 4ème frontière
Tchad-Lybie	x	-	1899	F-GB, 1ère frontière
Tchad-Lybie	x	-	1919	F-GB, 2ème frontière
Tchad-Soudan	x	-	1898-1899	F-GB 1ère frontière
Tchad-Soudan	x	-	1919	F-GB 2ème frontière
Tchad-Nigeria	x	-	1898	F-GB 1ère frontière
Tchad-Nigeria	x	-	1906	F-GB 2ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1900	1ère frontière
Tchad-RCA	-	x	1906	2ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1910	3ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1925	4ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1932	5ème frontière
Tchad-RCA	-	x	1934	6ème frontière
Tchad-RCA	-	x	04-12\ 1936	7ème frontière

Tchad-RCA	-	x	12/1936	8ème frontière
Tchad-Niger	-	x	1912	1ère frontière
Tchad-Niger	-	x	1926	2ème frontière
Tchad-Niger	-	x	1929	3ème frontière
TOTAL	11	11	1894-1937	

Notes : F = France A : Allemagne GB = Grande Bretagne

Sources : Confectionné à partir des informations trouvées dans Lanne, Tchad et culture, N0 104, Novemnre 1977.

Tableau 4
Evolution dans les tracés frontaliers du Mali

Territoires concernés	Héritage du changement Accords Internationaux	Décrets Administratifs coloniaux	Année	Observations
Soudan-Togo	x	-	1897	F-A
Soudan-Togo	x	-	1911	F-GB
Soudan-Ghana	x	-	1896	F-GB
Soudan-Ghana	x	-	1898	F-GB
Soudan-Ghana	x	-	1906	F-GB
Soudan-Nigéria	x	-	1898	F-GB
Soudan-Nigéria	x	-	1906	F-GB
Soudan-Sénégal	-	x	1887	Organisation, Haut-Sénégal
Soudan-Sénégal	-	x	1893/ 1895	Organisation et réorganisation, Soudan-français
Soudan-Sénégal	-	x	1899	dislocation du Soudan
Soudan-Sénégal	-	x	1900	constitution de la colonie Haut Sénégal/Niger
Soudan-Guinée	-	x	1887	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1893/ 1895	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1899	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1900	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1913- 1939	délimitation des forntières entre colonies
Soudan-Niger	-	x	1908- 1911	délimitation des frontières entre Niger et Haut-Sénégal-Niger

Tableau 4

Evolution dans les traces frontalières du Mali

Territoires concernés	Héritage du changement Accords Internationaux	Décrets Administratifs	Année	Observations
Soudan-Togo	x	-	1897	F-A
Soudan-Togo	x	-	1911	F-GB
Soudan-Ghana	x	-	1895	F-GB
Soudan-Ghana	x	-	1899	F-GB
Soudan-Ghana	x	-	1906	F-GB
Soudan-Nigéria	x	-	1898	F-GB
Soudan-Nigéria	x	-	1906	F-GB
Soudan-Sénégal	-	x	1887	Organisation, Haut-Sénégal
Soudan-Sénégal	-	x	1893/ 1895	Organisation et réorganisation, Soudan-français
Soudan-Sénégal	-	x	1899	dislocation du Soudan
Soudan-Sénégal	-	x	1900	constitution de la colonie Haut Senegal/Niger
Soudan-Guinée	-	x	1897	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1893, 1895	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1899	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1900	v.Soudan-Sénégal
Soudan-Guinée	-	x	1913-1939	délimitation des frontières entre colonies
Soudan-Niger	-	x	1903-1911	délimitation des frontières entre Niger et Haut-Sénégal-Niger

Soudan-Niger	-	x	1913-1939	-oo-
Soudan-Mauritanie	-	x	1906	Haut-Sénégal/Niger
Soudan-Mauritanie	-	x	1913	-oo-
Soudan-Mauritanie	-	x	1923-1939	-oo-
Soudan-Dahomey	-	x	1899	dislocation du Soudan-Français
Soudan-CI	-	x	1899	-oo-
Soudan-CI	-	x	1900	constitution de la colonie Haut Sénégal/Niger
Soudan-CI	-	x	1901-1904	Sénégambie/Niger
Soudan-CI	-	x	1932	supression de la Haute-Volta
Soudan-HV	-	x	1899	création, territoires militaires Niger-Volta
Soudan-HV	-	x	1919	Haut-Sénégal/Niger/HV
Soudan-HV	-	x	1947	reconstitution, HV
Soudan-Algérie	-	x	1903-1918	délimitation des frontières entre colonies
TOTAL	7	24	1897-1947	

Notes : F = France A = Allemagne GB = Grande Bretagne
HV = Haute-Volta CI : Côte d'Ivoire

Sources : Confectionné à partir des informations trouvées dans Zidouemba 1977 ; Oumar et Konaré 1983

Soudan-Niger	-	x	1911-1960	-
Soudan-Mauritanie		x	1906	Haut-Sénégal/Niger
Soudan-Mauritanie	-	x	1911	-
Soudan-Mauritanie	-		1911-1933	-
Soudan-Dahomey	-	x	1899	dislocation de Soudan-Sénégale
Soudan-CI	-	x	1893	-
Soudan-CI		x	1730	constitution de la colonie Haut Sénégal/Niger
Soudan-CI	-	-	1903-1904	Sénégambie/Niger
Soudan-CI	-	x	1912	suppression de la Haute-Volta
Soudan-HV	-	x	1899	création territoires militaires Niger-Volta
Soudan-HV	-	x	1919	Haut-Sénégal/Niger/HV
Soudan-HV	-	x	1947	reconstitution HV
Soudan-Algérie	-	x	1903-1910	délimitation des frontières entre colonies
TOTAL	7	24	1897-1947	

Notes : F = France A = Allemagne GB = Grande Bretagne
HV = Haute-Volta CI : Cote d'Ivoire

Sources : Conférences à partir des informations trouvées dans Aldouemba 1977 - Ouattara Kouame 1981

Problèmes de la collecte : sous-estimation des femmes et des enfants... ou non ?

En dépit de leurs limites, les données quantitatives étaient réunies à la débandade pendant les premières décennies de l'époque coloniale. Quantité n'est pas cependant synonyme de qualité. Vers 1909, par exemple, Sautter note que les pratiques de l'administration en Afrique centrale laissaient aux chefs de postes "toutes lattitudes pour l'accomplissement de cette tâche" (Sautter 1966, 1, 23). Vers 1915 les dossiers de villages, listes nominatives groupant les individus par famille, lien de parenté, âge approxipatif, ont vu le jour ici et là (Sautter 1966, 1? 23).

De plus, les collectes avaient des buts particuliers -- pas particulièrement "démographiques", remettant en question la qualité des données. Primo, ces recensements ont été entrepris à des fins fiscales. Dès 1910 en Afrique équatoriale française (à laquelle le Tchad faisait partie) l'administration coloniale a imposé un dépôt par capital sur chaque homme adulte. Pour estimer le revenu de la colonie il fallait alors avoir une idée de l'effectif des hommes adultes (Coquery-Vidrovitch 1968). Un deuxième objectif des recensements était de recruter de la main-d'oeuvre ; chaque homme adulte devrait travailler comme "prestataire" plusieurs jours par année pour l'administration comme porteur, pagayeur, ou travailleur sur les divers chantiers. Ce qui a probablement produit deux tendances : (a) une sous-estimation produite par la fuite d'une forte proportion des hommes adultes, et; (b) une sous-estimation des nombres de femmes et d'enfants à cause du peu d'attention que leur a accordée l'administration (Sautter 1966, 1, 20-35; Cordell Sous-presse "1987"). Les mêmes biais se faisaient sentir dans les territoires de l'Afrique occidentale française (sur la Haute-Volta, aujourd'hui le Burkina-Faso, par exemple, voir Cordell et Gregory 1982).

Pour l'Afrique centrale, les travaux du Médecin-Colonel Lotte, Directeur du Service des grandes endémies et de la médecine prophylactique (SGHMP) nous fournissent des estimations du niveau de ce genre de sous-énumération. Pour le Gabon des années 1920-1940, il note que "l'absence des vieillards, beaucoup d'enfants, fraction de réfractaires nécessite une correction des données des recensements démographiques" (Archives nationales française, Aix-en-Provence, 5(D)266, Lotte, "Situation", 20.11.1952). Pour le Gabon, il propose un facteur de correction de 1,2 à 1,5 (ibid.). Et pour les données de 1937 qui relèvent de toutes les colonies de l'Afrique équatoriale française sauf le Tchad, il estime des sous-énumérations de l'ordre suivant : moyen-Congo : 6% ; Gabon : 10% et l'Oubangui-Chari : 7% (Lotte 1953, 304). Sautter, par contre, suggère que tous les recensements de la fédération avant 1940 sont sous-estimés de 5% (Sautter 1966, 1, 53-55).

Au fur et à mesure que le temps passait, nous pouvons supposer une amélioration nette dans la qualité des données. Déjà dans les années 1920, après les campagnes de "pacification" menées dans la plupart des régions du continent, et surtout dans les années 1930 quand la crise a forcé l'entrée plus poussée des populations africaines dans le salariat, l'Etat colonial a pu administrer d'une

façon plus directe les sociétés africaines (Sautter 1966, 1, 58; Coquery-Vidrocitch 1976, 412-15).

De plus il y avait des inconvénients croissants à ne pas être recensé : accès aux écoles, soins médicaux, cartes d'électeur. Finalement, une administration de plus en plus soucieuse de bien inventorier la population a exigé des énumérations plus précises par les agents de l'Etat, comme l'anoté en 1931 le Lieutenant-Gouverneur de la colonie du Moyen-Congo qui, avec le Tchad et d'autres territoires, a fait partie de l'Afrique équatoriale française :

> Se contenter d'écrire que la natalité est élevée et la mortalité considérable ne peut pas suffire. Il faut, par des statistiques très minutieuses en apporter la preuve et tenir en quelque sorte avec autant de précisions qu'il est possible, la comptabilité du capital humain dans chacune de nos prossessions d'outre-mer (repris dans la "Circulaire relative à la situation démographique du Moyen-Congo et à l'administration indigène : instructions pour le recensement de la population indigène", 15.05.1931, cité par Sautter 1966, 1, 22).

Il restait quand même certains problèmes qui persistent encore aujourd'hui. Une multiplication des inexactitudes ont été produites par la migration. Même après le commencement des fortes migrations des hommes vers les villes coloniales, et devant la "mobilité traditionnelle" des femmes vers les foyers de leurs maris dans les zones rurales (Sautter 1966, 1, 27-29), il y avait tendance et à recopier leurs noms dans les cahiers de leurs villages natales, et à les inscrire en même temps dans les cahiers maintenus aux points de destination. En plus il y avait une "sous-administration" des agglomérations urbaines, faute de personnel, qui produisait une sous-énumération (Ibid, 1, 38).

Les années 1950 marquent la venue de ce que nous pourrions appeler l'époque de la démographie contemporaine. Les méthodes employées pour appréhender les phénomènes démographiques ressemblaient sensiblement à celles d'aujourd'hui. Par ailleurs, les liens entre les recensements d'un côté, et l'impôt et le travail forcé de l'autre n'existant guère, il n'y avait plus d'intérêt à les évader.

Problèmes spécifiques : un échantillon

A part les problèmes globaux, tels que la sous-estimation provoquée par le lien recensement/impôt, la sous-estimation des enfants, vieillards et femmes (parce qu'elles et ils ne payaient pas d'impôt) (Bruel 1930, 157-59), il y a certains problèmes pour lesquels un ajustement précis est possible. La plupart de ces difficultés sont devenus évidentes lors des enquêtes contemporaines. Notre hypothèse ici est que nous pouvons appliquer ces méthodes aux données historiques.

Entassement sur certains âges

Lors des enquêtes menées parmi les populations africaines largement analphabètes, où les enquêteurs et les enquêtrices sont obligés d'estimer les âges des répondants, on observe une tendance marquée à choisir les âges qui se terminent par "O" ou "5" (Van de Walle, in Brass 1968, 34, 46-48). C'est rare, par exemple, qu'on estime l'âge de quelqu'un à 23 ou 37 ; or, la tendance serait de choisir 20 ou 25, ou 33 ou 40 respectivement. Les effets de cette tendance apparaîssent clairement dans les pyramides par année d'âge, où l'on observe un gonflement de la pyramide autour des âges arrondis.

En principe, les effectifs des groupes de personnes âgées de 5,10,15, 20, 25, etc... ne devraient pas varier beaucoup de la moyenne des effectifs des deux groupes d'âges qui les encadrent (4 et 6, 9 et 11, 14 et 16, etc..., sauf dans le cas d'un évènement connu qui pourrait expliquer un écart important. Aussi, il faudrait corriger les données. Une des façons d'y arriver serait de distribuer la population par groupes d'âges de cinq ans chacun, ce qui aura l'avantage de regrouper les excès d'effectifs à un âge avec les déficits aux autres âges, permettant ainsi une certaine "compensation". Une deuxième méthode emploierait des moyennes mobiles, processus par lequel la mauvaise distribution serait rectifiée en substituant l'effectif à un âge donné la moyenne de l'addition des effectifs des deux années précédentes et des deux années suivantes.

Ce problème et ces solutions ne sont qu'une première étape dans l'ajustement des données par groupes d'âges. Parfois des sources coloniales nous présentent des effectifs par petits groupes d'âge d'une année ou de cinq années; dans ce cas, les méthodes simples décrites ci-dessus seraient utiles.

Mauvaise répartition par groupes d'âges

Une autre imperfection soulevée à la suite des enquêtes démographiques contemporaines vise les déséqilibres des données brutes par groupes d'âges et par sexe. Des analyses les plus communes, c'est-à-dire par groupes d'âge de 0-4, 5-9, 10-14, 15-19, 20-29, 30-39, 40-49, et 50+ manifestent plusieurs tendances. Primo, par rapport aux garçons et aux proportions attendues, il y a très souvent un "manque" de filles de 10-19, et par contre un surplus de jeunes femmes de 20-29 (ou 20-34).

L'explication est liée en partie au phénomène noté ci-dessus: faute du manque de documents "démographiques" (tels que certificat de naissance), les enquêtrices et les enquêteurs sont souvent obligés d'estimer les âges des interrogés.

A cette tendance on peut ajouter que l'âge n'est pas uniquement une indication des années vécues par une personne ; il pourrait être également une indication du statut social. Très souvent on retrouve dans les sociétés africaines des femmes mariées dans le groupe d'âge 15-19 (ou parfois même plus jeunes) dont plusieurs ont des enfants. Faute de documents précis, les

enquêteurs et les enquêtrices ont tendance à juger la femme par son statut social plutôt que par son âge chronologique, provoquant ainsi le vieillissement de cette sous-population (Weiss 1973, 62-63 ; Clément 1957, 32 ; Van de Walle, in Brass 1968, 39-42, 46-49 ; Sautter 1966, 1, 33-34). Dans le cas du Burkina Faso, par exemple, l'enquête démographique de 1960-1961 suggère

> "une sous-estimation importante (15 à 25%) du nombre de femmes de dix à quatorze ans et, dans une moindre mesure, de celles de quinze à dix-neuf ans. L'explication (...) réside certainement dans la tendance des enquêteurs à vieillir systématiquement les femmes déjà mariées ou déjà mères, à partir d'un âge "supposé" au mariage et d'un échelonnement moyen des naissances (République de Haute-Volta 1962, 29)".

La contrepartie évidente de cette imprécision est d'agrandir artificiellement le groupe de femmes âgées de 20 ans et plus. Van de Walle va plus loin et suggère que les femmes sont âgées en fonction du nombre de leurs enfants (Van de Walle, in Brass 1968, 48).

La collecte de données démographiques en Afrique doit affronter un autre problème de distribution par âge. Il concerne la population masculine et consiste à rajeunir les jeunes hommes. La cause principale est encore la même, à savoir la tendance à estimer l'âge d'une personne en fonction de son statut social. Historiquement, dans les sociétés africaines, ne pas être marié veut dire être adolescent ; pourtant, il y a une fraction d'hommes qui ne se marient qu'au - delà de 25 ans ans. Ainsi les hommes non-mariés âgés de 20-29 sont très souvent classés dans le groupe d'âge de 15-19 (Sautter 1966, 1, 33-34; Van de Walle, in Brass 1968, 45-46).

Tandis que Van de Walle et Sautter suggèrent que cette tendance se retrouve très souvent lors des collectes des données contemporaines, elle aurait pu être juste la contraire à l'époque coloniale. Les commentaires des archives suggèrent que durant cette période, quand l'état colonial a très souvent recruté les hommes pour faire les travaux forcés, il existait une tendance à vieillir les adolescents de 10-19 pour élargir le réservoir de main-d'oeuvre susceptible d'être recruté. Ceci se faisait particulièrement souvent dans les colonies dotées de populations assez restreintes.

Il faut mentionner un dernier problème lié à la division de la population en grands groupes d'âges ; très souvent, les limites des groupes d'âges trouvés dans les données historiques ne sont pas bien définies; nous rencontrons par exemple des divisions qui mettent les gens âgés dans deux groupes.

Les Taux de masculinité par groupes d'âges imparfaits

Les mauvaises répartitions analysées ci-dessus ont pour effet de fausser les rapports de masculinité par groupe d'âge

Les recherches de Van de Walle relèvent les taux suivants par groupe dans un échantillon d'enquêtes en Afrique tropicale :

Tableau 5
Les données démographiques africaines :
rapports de masculinité par grands groupes d'âge

Groupes d'âge	Rapport
moins de 5	moins de 100
5-15	plus de 100
15-40	moins de 100
40+	plus de 100

Note : Rapport de masculinité = $\frac{\text{effectifs, sexe masculin}}{\text{effectifs, sexe féminin}} \times 100$

Sources : Van de Wall, in Brass 1960, 38

Si les raisons citées ci-dessus servent à expliquer la mauvaise répartition des deux groupes d'âge du milieu, il en faut d'autres pour comprendre les autres. Le premier, population âgée de 0-4, s'explique en partie par les rapports de masculinité à la naissance. Van de Walle suggère qu'il se peut que le rapport de masculinité à la la naissance des populations africaines est au-dessous de ceux d'autres régions du monde (Van de Walle, in Brass, 1968: 38).

Quant aux personnes âgées de plus de 40 ans, les explications sont moins évidentes. Certes, pendant l'époque coloniale, il y avait tendance à rajeunir les hommes âgés pour agrandir le réservoir de main d'oeuvre sujette au travail forcé. Les recherches de Lotte au Distrcit de Franceville au Gabon en 1951 s'avèrent utiles à cet égard et, ici encore, l'explication ultime est tirée de la réalité socio-économique. Lotte se pose la question suivante :

> Vu la pénurie des femmes adultes (cest-à-dire celles âgées de 45+), les femmes sont-elles précocement épuisées par un travail trop dur ? Se font-elles moins soigner de la syphilis que les hommes qui fréquentent volontiers les dispensaires ?
> Y-a-t-il une rélégation des femmes âgées, les vieillards pouvant renouveler à volonté, dans le pléthore de femmes jeunes, la composition de leur ménage ? (ANFX, 5D266, Lotte, "Situation démographique au district de Franceville", 1952 : 9)

Quant à l'application des rapports "standardisés" aux données historiques, il faut procéder avec soin, comme nous le montrent les commentaires précédents. Ceci pour deux raisons : Primo, bien que Van de Walle ait publié des listes qui comparent, pour diverses parties d'Afrique, les pourcentages d'hommes et de femmes dans les différents groupes d'âges (Van de Wall, in Brass 1968, 17-32), il faut se demnander si ces distributions ont une valeur longitudinale. Selon l'organisation sociale des sociétés, selon la division sexuelle du travail, et selon le mode de production d'une formation sociale, il se peut bien que les risques de mortalité auxquels sont sujet les hommes et les femmes changent (sur ce sujet très important, aussi bien que le concept global du "régime démographique", voir Gregory et Piché 1985). Il ne faut donc pas appliquer ces rapports comme modèles d'ajustement sans avoir une connaissance approfondie de la société en vue.

Deuxièmement, il y a le phénomène de migration qui y figure très souvent. Comme exemple, nous soulevons le cas du médecin français Lotte qui a calculé les rapports de ce que nous appellerions aujourd'hui les rapports de féminité pour une population au Gabon au début des années 1950. En les recalculant afin de les comparer avec ceux de Van de Walle, nous arrivons aux rapports de masculinité suivants par âge pour Franceville dans les années 1950 : 0-15: 103 ; 15-45: 53 ; 45+: 164 (ANFX, 5D266, Lotte, "Situation démographique au district de Franeville" 1952, 9).

Le taux de 53 remarqué pour le groupe d'âge 15-45 s'explique facilement par le fait que Franceville était une région qui a fourni beaucoup de main d'oeuvre à l'industrie forestière au Gabon ; les recherches de Balandier dégagent les mêmes phénomènes (Balandier 1971, 170; aussi Cordell Sous-presse (1987)). Il y avait en plus dans les années 1950 et 1960 une migration toujours en épanouissement des hommes vers les villes de l'Afrique centrale, et surtout vers Brazzaville, capitale de la fédération de l'Afrique équatoriale française (Sautter 1966, 1, 59; Balandier 1971). Alors, comme il a été signalé avant, il ne faut pas procéder à l'ajustement des données sans se familiariser avec l'organisation sociale, économique, et politique de la société en question. C'est justement l'ignorance des domaines tels que ceux-ci, aussi bien que les stéréotypes qu'avaient les européens, qui ont suscité certains concepts démographiques flous qui sont devenus quand-même des idées clés pendant la période coloniale.

Notions des populations "régressives" et "progressives"

Dans les documents coloniaux, nous rencontrons très souvent les évaluations de population. Dans les colonies françaises et belges en Afrique, il y avait trois grandes catégories de populations : régressive, stationnaire, progressive. Celles-ci étaient souvent associées à un objectif précis : "la reprise démographique" (Lotte 1953, 307).

On doit se méfier de ces évaluations de population, comme des répartitions par groupes d'âges. Primo, ellès ne sont pas nécessairement les résultats de mesures précises. Ici figurent encore les stéréotypes qu'avaient les administrateurs des sociétés africaines en général, aussi bien que les vues qu'ils avaient des ethnies individuelles. Deuxièmenent, ces évaluations ne font ni de distinctions entre les phénomènes démographiques ni de précisions des liens entre eux. Une population dite "régressive" pourrait l'être à cause de plusieurs facteurs tel qu'une mortalité très élevée, une forte émigration, ou une fécondité très basse. Dans le cas d'une forte mortalité ou d'une émigration au mois, les niveaux auraient des effets différents selon les groupes d'âge et le sexe qui sont les plus frappés.

Problème portant sur la fécondité : "l'indice démographique"

Les recherches historiques dans le domaine de la fécondité en Afrique devraient prendre en considération des méthodes de mesurer le phénomène qui diffèrent sensiblement des taux et des indices employés dans les enquêtes contemporaines.

La mesure la plus employée était celle de la proportion des enfants aux adultes comme l'explique Kuczynski (Kuczynski 1936, XII) :

> It has become a universal habit to use the radio of children to adults as a gauge of fertility, mortality, or population growth. Although a brief glance at a few life tables shows that this ratio may be extremely high in a stationary population, it has become an axiom for most authors of colonial reports, that a high ratio of children to adults is proof that the population is increasing rapidly, and that a low ratio is a proof of declining population.

Si la proportion des enfants aux adultes était "élevée", on avait tendance à y voir une population en croissance. Vers les années 1930 et jusqu'aux années 1950, cette proportion a servi à "quantifier" les étiquettes "régressive" et "progressive", discutées ci-dessus. En général, les proportions 0-25/100 ont été interprétées comme "régression probable", 40 et +/100 comme "progrsseion probable"; on hésitait à se prononcer sur les proportion 25+ à 40/100 (Sautter 1966, 1, 67-68)

La proportion enfants/femmes était une autre mesure couramment employé dans les colonies françaises et belges de l'Afrique centrale. Habituellement appelée "l'indice démographique" (Lotte 1953, 305), cette proportion a été souvent signalée comme indicateur de l'état général de la population -- fait qui révèle la préoccupation qu'avaient les Français et les Belges face à la fécondité. Il en sortait trois catégories qui correspondaient à celles citées ci-dessus : la proportion de 150 et + enfants/100 femmes signalait une"population "progressive" entre 150 et 130/100, une "population stationnaire"; et en bas de 130/100 une "population régressive" (ANFX, 5D266, Lotte, 10-11).
Ici, nous rencontrons également le problème de vagues limites entre des catégories analytiques.

Selon cette mesure, la plupart des territoires coloniaux français en Afrique centrale, y compris le Tchad, étaient "en crise" :

Tableau 6
Indices démographiques en Afrique équatoriale française, 1952

Colonie	**Indice**
Oubangui-Chari	116
Moyen-Congo	120
Gabon	74
Tchad	123

Source : calculé des données fournies par Lotte 1953, 315-18

Malgré son emploi généralisé, cet indice s'avère déficient sur plusieurs plans. Par ailleurs, il y a des problèmes techniques. Premièrement, il ne décèle pas des effets différents des phénomènes démographiques différents. Les trois paliers proviennent des hypothèses implicites sur une série de relations entre les niveaux de fécondité et les niveaux de mortalité (et font abstraction des migrations). Par exemple, une baisse des taux de mortalité infantile ou juvénile devrait baisser le seuil du palier dit "progressive", parce que davantage d'enfants survivraient à l'âge adulte ; par contre, une hausse du niveau de mortalité aurait l'effet contraire, une hausse du palier dit "progressive". Comme outil d'analyse, il aurait mieux valu trouver une façon d'expliciter les niveaux de ces deux phénomènes, aussi bien que la relation entre eux. Malheureusement, ceci était pratiquement impossible, faute de personnel qualifié dans la démographie.

Deuxièmement, la migration pourrait fausser les impressions, surtout dans les zones urbaines. Par exemple, dans une ville coloniale telle que Brazzaville après la deuxième guerre mondiale, une forte immigration de jeunes hommes célibataires sans enfants aurait baissé l'indice infantile. Pourtant, la population de la ville n'était pas du tout une population fermée, et les administrateurs n'aurait jamais eu peur qu'elle ne se reproduise pas, en dépit du manque d'enfants.

Un troisième inconvénient provient d'un problème discuté dans les sections précédentes : la tendance à sous-estimer le nombre d'enfants dans les recensements administratifs. La cause de cette distortion est très claire. Les recensements administratifs ont été initialement entrepris à des dins fiscaux, pour établir des listes des "imposables", c'est-à-dire les adultes actifs et actives susceptibles de payer l'impôt (Bruel 1930, 157-59). L'énumération des enfants n'était pas importante pour ces objectifs ; par conséquent, les administrateurs ne cherchaient pas à se renseigner sur cette sous-population, du moins dans les premières décennies de l'administration coloniale. Il se peut que l'énumération des enfants soit améliorée au cours des années 1930. Dans le cas du cercle de Koudougou, dans l'ex-colonie de Haute-Volta, par exemple,

le commandant se félicitait d'une augmentation de la proportion des enfants aux adultes -- de 1 pour 8 à 3 pour 8-- entre 1932 et 1933 (Archives de la Côte d'Ivoire, 4075, VI-19/4, Haute-Volta, Koudougou, "Rapport annuel", 1933, 5 ; 3301, IV-38-146, Haute-Volta, Koudougou, "Rapport du 1er semestre", 1937, 7, tous les deux cités dans Cordell et Gregory 1982, 201, notes 13-14.). Même avec ces améliorations nettes dans la qualité des données, cette tendance, associée à celle déjà mentionnée de donner l'âge d'adulte aux femmes et femmes/mères âgées de 10-19 ans, auraient provoqué une sous-évaluation importante du nombre d'enfants. Il faut en être conscient.

Une quatrième difficulté est liée au fait que les indices infantiles sont des mesures transversales et non pas longitudinales. Ainsi, ils pourraient masquer des variations importantes dans les niveaux de fécondité et de mortalité dans le passé. Comme le signale Lotte, "pour l'étendre dans le temps et dans l'espace, il faudrait lui faire subir les ajustements nécessaires" (Lotte 1953, 305).

Il y a également des problèmes d'ordre conceptuel. Une population "en progrès" ne veut pas dire uniquement une population avec une forte proportion d'enfants. En dépit d'une "forte démographie", qui se dessine par un nombre élevé d'enfants, les sociétés rurales en certaines parties de l'Afrique, par exemple, souffraient souvent d'une insuffisance de main d'oeuvre, provoqué par une forte émigration masculine vers les villes coloniales ou vers les zones d'exploitation commerciales (eo., sur la colonie de Haute-Volta, voir Cordell et Gregory 1982, 221 ; sur le Congo, voir Balandier 1952, 315-30). Suite à cette mobilité, il se peut que le travail agricole des femmes soit avait été intensifié, avec des conséquences néfastes sur leur fertilité, aussi bien que la santé maternelle et infantile (Cordell et Gregory, 1982, 221 ; Cordell, Gregory, et Piché Sous-presse). Par conséquent, un indice comme l'indice démographique qui néglige le phénomène de la migration et son impact indirect ne nous renseigne qu'imparfaitement sur la capacité d'une population à se renouveller.

De plus il est clair qu'il y a des liens entre le "mode de reproduction" d'une population et son "mode de production" (voir Cordell, Gregory, et Piché Sous-presse (1987). Nous voyons clairement, par exemple, que des sociétés de cueillette telle que celles des Kung du sud de l'Afrique ou celles des pygmées Mbuti et Aka (Babinga dans la littérature) de l'Afrique centrale ont une proportion d'enfants par adulte (et, par implication, par femme) sensiblement plus basse que les sociétés agricoles (Lee 1979, 309-33 ; Howell 1979, 117-40). Ce mode de reproduction provient forcément d'un mode de production qui met l'accent sur une forte mobilité et d'un régime de travail qui est beaucoup moins intense que celui des sociétés agricoles. Nous savons, par exemple, que les taux de dépendance des sociétés de cueillette (population de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, par rapport à la population active de 15-64) se rapprochent beaucoup plus de ceux des sociétés industrialisées que ceux des sociétés agricoles voisinnantes (Les 1979, 44-45).

Il faut mentionner aussi que certaines sociétés en Afrique avaient historiquement manifesté des proportions d'enfants très basses sans qu'elles aient un impact important sur les effectifs adultes. Elles se reproduisaient par l'intégration des esclaves adolescentes ou des immigrants libres (Bamarin 1986 ; Jewsiewicki Sous-presse (1987) ; Mumbanza mwa Bawele 1986, communication personnelle). Ces sociétés possédaient souvent des institutions développées destinées à l'absorption des étrangers, libres ou services.

En dépit des défauts, l'indice démographique a fourni à une administration très inquiéte de la réserve de main d'oeuvre et de la mise en valeur des colonies, un outil pour évaluer la population capable de produire des résultats très rapidement. Un deuxième avantage était que les administrateurs auraient pu s'en servir facilement lors des tournées de villages habituelles. L'efficacité a ainsi prévalu sur la précision.

Pour nous, bien sûr, le défi est de formuler un moyen d'utiliser les indices démographiques, surtout parce qu'avant les années 1930, nous n'avons que très peu d'autres mesures de la fécondité. Etant donné que l'historien ne dirige pas la collecte de ces propres données, il faut trouver des façons à travailler à partir des renseignements qui nous sont laissés.

CONCLUSION : UTILITE DES RECHERCHES EN HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE AFRICAINE.-

Bien que cette communication soit parcellaire, elle témoigne selon nous de l'utilité et de la possibilité de mener des études dans le domaine de la démographie historique coloniale des pays sahéliens. Géographiquement, nous n'avons illustré les divers points qu'à l'aide des exemples qui ne couvrent pas toute la région. Démographiquement, nous nous sommes limités à la considération de quelques problèmes globaux et d'un seul paramètre démographique, la fécondité. Malgré ces limites, il nous semble que ces démarches suffissent largement à démontrer l'intérêt que pourraient avoir les sources coloniales pour des chercheurs.

Sans prolonger `e communication déjà trop longue, il nous semble également q le telles recherches s'avèrent absolument nécessaires pour iver à une meilleure compréhension de l'évolution des populations sahéliennes. Jusqu'à présent, l'étude de la démographie africaine souffre d'une trop étroite dépendance des modèles et des perspectives dérivés des expériences autres que africaines. Le moment est arrivé pour construire une vision du passé démographique africain basé sur des sources qui traitent justement des populations africaines.

Bibliographie

Archives

France

ANFX, Archives nationales françaises, dépôt d'outre-mer (Aix-en-Provence). Fonds Afrique équatoriale française, Colonie de l'Oubangui-Chari, Série 4 (3)D, rapports mensuels, trimestriels, annuels, et spéciaux, c. 1900-1940.

Livres, articles, rapports, thèses, mnuscrits

BALANDIER, Georges. 1952. "Le travailleur africain dans les "Brazzavilles noires". Présence africaine, 1952 : 315-30.

BALANDIER, Georges. 1971. Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique sociale en Afrique centrale. Paris, Presses universitaires de France.

BAUDET, Henri, 1965. Paradise on Earth : Some Thoughts on European Images of Non-European Man. Elizabeth Wentholt (trad.). New Haven et Londres, Yale University Press.

BRASS, William et al. 1968. The Demography of Tropical Africa. Princeton University Press.

BRUEL, Georges. 1930. L'Afrique équatoriale française. Paris, Larose.

CLEMENT, Pierre, 1957. Contribution à l'étude démographique des populations du M'Bomou (Oubangui-Chari. A.E.F.). Paris : Office de la Recherche scientifique et technique d'outre-mer.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. 1968. "L'échec d'une tentative économique : l'impôt de capitation au service des compagnies concessionnaires du "Congo français" (1900-1909)", Cahiers d'études africaines, 8, 1 : 96-110.

COQUERY-VIDROVITCH, Cathérine. 1976. "L'Afrique coloniale français et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse de sous-développement". Revue française d'histoire d'outre-mer, 63, NOs 230-33 : 386-424.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. 1985. "The colonial economy of the former French, Belgian, and Portuguese zones, 1914-1935". In A. Adu Boahen (éd.), The UNESCO History of Africa VII: Africa under colonial domination. Berkeley, University of California Press, 351-81.

Bibliographie

Archives

France

ANFX. Archives nationales françaises, dépôt d'outre-mer (Aix-en-Provence). Fonds Afrique équatoriale française, colonie de l'Oubangui-Chari, série 4 (3)D, rapports mensuels, trimestriels, annuels, et spéciaux, c. 1900-1940.

Divers, articles, rapports, thèses, manuscrits

BALANDIER, Georges. 1952. "Le travailleur africain dans les "Brazzavilles noires". *Présence africaine*, 1952 : 715-30.

BALANDIER, Georges. 1971. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique sociale en Afrique centrale*. Paris, Presses universitaires de France.

BAUDET, Henri. 1965. *Paradise on Earth : Some Thoughts on European Images of Non-European Man*. Elizabeth Wentholt (trad.). New Haven et Londres, Yale University Press.

BRASS, William et al. 1968. *The Demography of Tropical Africa*. Princeton University Press.

BRUEL, Georges. 1930. *L'Afrique équatoriale française*. Paris, Larose.

CLEMENT, Pierre. 1957. *Contribution à l'étude démographique des populations du M'Bomou (Oubangui-Chari, A.E.F.)*. Paris : Office de la Recherche scientifique et technique d'outre-mer.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. 1968. "L'échec d'une tentative économique : l'impôt de capitation au service des compagnies concessionnaires du "Congo français" (1900-1905)", *Cahiers d'études africaines*, 8, 1 : 96-110.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. 1976. "L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse de sous-développement". *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 63, Nos 230-33 : 384-424.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. 1985. "The colonial economy of the former French, Belgian, and Portuguese zones, 1914-1919". In A. Ade Boahen (ed.), *The UNESCO History of Africa VIII : Africa under colonial domination*. Berkeley, University of California Press, 351-81.

CORDELL, Dennis D. 1983. "The savanna belt et North Central Africa". In David Birmingham et Phyllis Martin (éds.). History of Central Africa. Volume One. Londres, Longman, 30-74.

CORDELL, Dennis D. 1985. Dar al-Kuti and the Last Years of the Trans-Saharan Slave Trade. Madison, The University of Wisconsin Press.

CORDELL, Dennis D. 1986. "Warlords and Enslavement : a sample of Slave-Raiders from Eastern Ubangi-Shari". In Paul E. Lovejoy (éd.), Africans in Bondage : Studies in slavery and the Slave Trade. Madison, African Studies Program, 335-65.

CORDELL, Dennis D. Sous-presse (1987). "Extracting People from Pre-capitalist Production French Equatorial Africa from the 1890s to the 1930s". In Dennis D. Cordell et Joel W. GREGORY (éds.), Africa Population and Capitalism Historical Perspectives. Boulder, Westview, Chapitre 9.

CORDELL, Dennis D. et Joel W. GREGORY, 1982. "Labour reservoirs and population French colonial strategies in Koudougou, Upper Volta, 1914 to 1939". Journal of african History, 23 : 205-24.

CORDELL, Dennis D. et Joel W. GREGORY, 1983. "A response to Raymond Gervais' Research Note". Revue canadienne des études africaines, 17, 1 ; 105-6.

CORDELL, Dennis D. et Joel W. GREGORY (éds.). Sous-presse (1987). African Population and Capitalism : Historical Perspectives. Boulder, Westview.

CORDELL, Dennis D., Joel GREGORY et Victor PICHE. Sous presse, In Steven Feierman et John Janzen (éds.), Health and History in Africa. Berkeley et Los Angeles, University of California Press.

CORDELL, Dennis D., Joel W. GREGORY et Victor PICHE. Sous-presse (1987). "African Historical Demography: the Search for a theoretical Framework". In Dennis D. Cordell et Joel W. Gregory (éds.), African Population and Capitalisme : Historical Perspectives. Boulder, Westview, Chapitre 1.

GENDREAU, Francis GUBRY, Louis LOHLE-TART, Etienne VAN DE WALLE, Dominique WALTISPERGER. 1985. Manuel de Yaoundé : estimations indirectes en démographie africaine. Liège : Ordina.

GERVAIS, Raymond. 1983. "Vérités et mensonges : les statistiques coloniales de population". Revue canadienne des études africaines. 17, 1: 101-3.

GREGORY, Joel W. et Victor PICHE. 1985. "mode de production et régime démographique", Revue canadienne des études africaines, 19, 1: 73-79.

CORDELL, Dennis D. 1983. "The savanna belt of North Central Africa". In David Birmingham et Phyllis Martin (éds.). History of Central Africa, Volume One. Londres, Longman, 30-74.

CORDELL, Dennis D. 1985. Dar al-Kuti and the Last Years of the Trans-Saharan Slave Trade. Madison, The University of Wisconsin Press.

CORDELL, Dennis D. 1986. "Wartorde and Enslavement : a sample of Slave-Raidera from Eastern Ubangi-Shari". In Paul E. Lovejoy (éd.), Africans in Bondage : Studies in Slavery and the Slave Trade. Madison, African Studies Program, 335-65.

CORDELL, Dennis D. Sous-presse (1987). "Extracting People from Pre-capitalist Production : French Equatorial Africa from the 1890s to the 1970s". In Dennis D. Cordell et Joel W. GREGORY (éds.), Africa Population and Capitalism : Historical Perspectives. Boulder, Westview, Chapitre 9.

CORDELL, Dennis D. et Joel W. GREGORY. 1982. "Labour reservoirs and population French colonial strategies in Koudougou, Upper Volta, 1914 to 1939". Journal of African History, 23 : 205-24.

CORDELL, Dennis D. et Joel W. GREGORY. 1983. "A response to Raymond Gervais' Research Note". Revue canadienne des études africaines, 17, 1 : 105-6.

CORDELL, Dennis D. et Joel W. GREGORY (éds.). Sous-presse (1987). African Population and Capitalism : Historical Perspectives. Boulder, Westview.

CORDELL, Dennis D., Joel GREGORY et Victor PICHE. Sous presse. In Steven Feierman et John Janzen (éds.), Health and History in Africa. Berkeley et Los Angeles, University of California Press.

CORDELL, Dennis D., Joel W. GREGORY et Victor PICHE. Sous-presse (1987). "African Historical Demography : the Search for a theoretical Framework". In Dennis D. Cordell et Joel W. Gregory (éds.), African Population and Capitalism : Historical Perspectives. Boulder, Westview, Chapitre 1.

GENDREAU, Francis GUBRY, Louis LOHLE-TART, Etienne VAN DE WALLE, Dominique WALTISPERGER. 1985. Manuel de Yaounde : estimations indirectes en démographie africaine. Liège : Ordina.

GERVAIS, Raymond. 1983. "Vérités et mensonges : les statistiques coloniales de population". Revue canadienne des études africaines, 17, 1: 101-3.

GREGORY, Joel W. et Victor PICHE. 1985. "Mode de production et régime démographique". Revue canadienne des études africaines, 19, 1: 70-79.

GROUPE DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE (IDP-INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM). 1982 et 1984. Evaluation des effectifs de la population des pays africains. 2 tomes : Paris.

HOWELL, Nancy, 1978. Demography of the Dobe IKUNG. Londres et New-York, Academic Press.

JEWSIEWCKI, Bogumil. Sous-presse (1987). "Toward an Historical Sociology of Population in Zaire Proposals for the Analysis of the Demographic regime". Dennis D. Cordell et Joel W. Gregory (éds.) African Population and Capitalism : Historical Perspectives. Boulder, Westview.

KI-ZERBO, Joseph. 1978. Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain. Paris, Hatier.

KUCZYNSKI, Robert René. 1936. Population Movements. Oxford, Oxford University Press

LANNE, Bernard, 1977. Article dans Tchad et culture, NOs 104, Décembre.

LEE, Richard Borshay, 1979. The Kung San : Men, Women, and Work in a Foraging Society. Cambridge, Cambridge.

LOTTE, A.J. 1952. "Situation démographique du district de Franceville (Gabon)". Brazzaville, SGHMP. In ANFX, 5(D)266.

LOTTE, A.J. 1953. "Aperçu sur la situation démographique de l'A.E.F.". Médecine tropicale, 13,3 : 304-19.

MBAYE, Saliou. 1986. Sources de l'histoire démographique des pays du Sahel conservées dans les archives (1816-1960). Bamako : CILSS, Institut du Sahel. (Etudes et travaux de l'USED, NO 7).

MERLIN. 1915. "Circulaire relative au recensement de la population" Journal officiel du Congo-Français. Le 15 Août.

NATIONS-UNIES, 1953. Méthodes d'estimation de la population à une date actuelle. New-York ; Nations Unies, Département des questions sociales, Division de la Population. (Etudes démographiques, N° 10; ST/SOA/Sér. A/10).

OUMAR, Alpha et KONARE, Adam BA. 1983; Grandes dates du Mali. Bamako, Editions Imprimerie du Mali.

REPUBLIQUE DE HAUTE VOLTA. SERVICE DE LA STATISTIQUE ET INSEE-COOPERATION, 1962. La situation démographique en Haute-Volta : résultats partiels de l'enquête démographique. 1960-1961.. Ouagadougou, Service de la statistique et INSEE-Coopération.

REPUBLIQUE DU BURKINA FASO. Voir REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA.

REPUBLIQUE FRANCAISE, Ministère des Affaires étrangères,

Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, 1970. Perspectives d'évolution, 1970-1985 : population urbaine et rurale. Paris

SAMARIN, William J. 1986. The Black Man's Burden : Labor in the colonisation of Central Africa. Manuscrit.

SARRAUT, Albert. 1923. La mise en valeur des colonies françaises. Paris : Payot

SAUTTER, Gilles. 1924. De l'Atlantique au Fleuve Congo : une démographie du sous-peuplement. 2 tomes : Paris et la Haye.

SURET-CANALE, Jean. 1964. Afrique Noire. L'ère coloniale. 1900-1945. Paris, Editions sociales.

THIBON, C. 1987. "l'expansion du peuplement dans la région des Grands Lacs aux XVIIIè et XIXè siècles, la critique des premières sources statistiques et l'hypothèse d'une croissance précoloniale : deux études de cas, le Royaume du Burundi et les peuples de la zone lacustre occidentale". Communication à être présentée au Congrès mondiale de démographie historique, commission : le peuplement des continents; sous-commission : "les vicissitudes du peuplement de l'Afrique noire jusqu'au XVIIIè siècle", sous-commission organisée par Dennis CORDELL et Joel GREGORY. Paris, Juin.

TURSHEN, Meredeth, 1984. The Political Ecology of disease in Tanzania. New Brunswick, Rutgers University Press.

TURSHEN, Meredeth. Sous-presse (1987). In Dennis D. CORDELL et Joel W. GREGORY (éds.), African Population and Capitalism: Historical Perspectives. Boulder, Westview.

VAN DE WALLE, Etienne. 1968. "Characteristics of African Demographic Data". In William Brass, et al. The Demography of tropical Africa. Princeton, Princeton University Press, 12-87.

WEISS, Kenneth M. 1973. Demographic Models for Anthropology", American Antiquity, 38, 2, pt. 2 (Avril).

ZIDOUMBA, Dominique Hado, 1977. "Les sources de l'Histoire des frontières de l'Ouest-Africain", Bulletin de l'IFAN. N0 39 série B, N0 4.

CIAS - DOCUMENTATION